

Sainte
Colombe

en Bruilhois

Bien vivre ensemble

#2

Avril 2021

**Le futur lotissement
de Petit Roubis**

**Zoom sur le projet
de la ferme de Laborde**

**Les nouveaux arrivants
sur le Technopôle**

Sommaire

Le mot du Maire.....2

État civil.....4

Vie communale.....5

École.....6

Centre de loisirs.....6

Environnement.....6-7

Travaux.....7-8

Grands Projets.....8-9

Associations.....10-11





Mot du Maire



**“Valoriser le Territoire,
relier les Hommes -
Valoriser l’Homme,
relier les Territoires”**

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,
Cela fera bientôt un an que le Conseil Municipal que vous avez élu en Mars 2020 est installé à Sainte-Colombe-en-Bruilhois et comme nous vous l’avions présenté, nous ne manquons pas de projets.

La crise sanitaire que nous subissons tous malgré nous depuis un an, n’a pas affecté notre détermination à mener à bien nos engagements pris pour le village et ses habitants. Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour voir se concrétiser ces engagements pris devant vous, tout en restant pleinement mobilisés face à la COVID-19. Notre priorité sera toujours de garantir la sécurité de la population. A travers ce magazine municipal, je vous propose de découvrir les actions que nous menons, toujours en accord avec notre politique de « Valoriser le Territoire, relier les Hommes - Valoriser l’Homme, relier les Territoires ».

Vous pourrez ainsi apprécier la concrétisation de grands projets sur notre territoire : le développement du Technopole avec l’arrivée de nouvelles entreprises, la pose de la première pierre de l’échangeur autoroutier Agen-Ouest ou encore nos différentes pistes de travail pour la réhabilitation de la Ferme de Laborde.

Vous l’aurez compris, nous portons des projets ambitieux pour notre commune, c’est afin de les voir se concrétiser comme nous nous y étions engagés, que nous avons fait le choix de restructurer notre équipe municipale. Grâce à l’engagement de chaque élu et employé communal, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour concilier le “Bien vivre ensemble” cher à notre village et son développement pour les années à venir.

Bien à vous.

Olivier Therasse

Tenez-vous informés!



FACEBOOK

[www.facebook.com/
MairieDeSainteColombeenBruilhois](https://www.facebook.com/MairieDeSainteColombeenBruilhois)



SITE INTERNET

www.ville-saintecolombeenbruilhois.fr/



**MAGAZINE
MUNICIPAL**



REVUE DE PRESSE

**Consultez-les sur Facebook ou
sur le site internet**



NEWSLETTER

Inscrivez-vous sur le site internet

NOUS RESTONS À VOTRE ÉCOUTE

Secrétariat de la Mairie

☎ 05 53 67 82 16

📅 Du lundi au samedi : 8h30–12h00
Vendredi : 8h30–12h00 - 14h00–17h30

✉ accueil@ville-saintecolombeenbruilhois.fr

🌐 www.ville-saintecolombeenbruilhois.fr

🕒 Le Maire reçoit le vendredi après-midi ou sur rendez-vous.

Agence Postale

☎ 05 53 67 82 00

📅 Du lundi au samedi : 8h45–12h00
Vendredi : 8h45–12h00 - 14h00–17h30

Le magazine municipal d’avril 2021 est le fruit d’un travail collectif des élus, des employés municipaux, des associations et des particuliers.

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce magazine tant pour les photos que pour la rédaction des articles.

Directeur de la publication :

Olivier THERASSE

Conception, rédaction et photographies :

Mairie Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Impression :

Imprimerie Graphique Sud
47550 Boé

Avec toujours la volonté de travailler au mieux pour la commune et ses administrés, l'équipe municipale de Sainte-Colombe-en-Bruilhois s'est restructurée. Un seul objectif : respecter, décliner et mettre en œuvre notre politique municipale, à savoir « Valoriser le Territoire, relier les Hommes - Valoriser l'Homme, relier les Territoires ». Cette nouvelle organisation a pu être validée lors du dernier conseil le lundi 1^{er} Mars. Olivier THERASSE s'est entouré de deux adjoints supplémentaires : Annick SABADINI, adjointe en charge du Tourisme & des Manifestations, ainsi que Jean-Arnaud ELISSALDE-BONNET, adjoint en charge des Solidarités et du Lien intergénérationnel, car les grands projets pour la commune sont nombreux et que le village de Sainte-Colombe est en plein essor. Monsieur le Maire a souhaité également au cours de ce Conseil Municipal accorder de nouvelles délégations. Au-delà de ces nominations, l'équipe municipale dans son ensemble reste pleinement mobilisée sur les différents projets qui touchent Sainte-Colombe-en-Bruilhois, notamment au sein des commissions municipales et des commissions communautaires de l'Agglomération d'Agen.



Olivier THERASSE
Maire



Fabien VACQUÉ
1^{er} Adjoint
Urbanisme
& Grands projets



Évelyne PEJAC
2^e Adjointe
Cadre de vie
& Patrimoine



Christophe PIACENTINI
3^e Adjoint
Infrastructure
& Mobilité



Annick SABADINI
4^e Adjointe
Tourisme &
Manifestations



Jean-Arnaud ELISSALDE-BONNET
5^e Adjoint
Solidarités & Lien
intergénérationnel



Caroline AUTHIER
Conseillère Municipale, déléguée
en lien avec Fabien VACQUÉ



Muriel MOITEAUX
Conseillère Municipale, déléguée en
lien avec Annick SABADINI



Mylène VIOLTON
Conseillère Municipale, déléguée
en lien avec Evelyne PEJAC



Denis CASONATO
Conseiller Municipal



Alain CASTERA
Conseiller Municipal



Frédéric DAILLÉ
Conseiller Municipal



Claude DALENS
Conseiller Municipal



Didier FAJOLLE
Conseiller Municipal



Laura LABAT
Conseillère Municipale



Elise LAFFONT
Conseillère Municipale



Christiane LAPEYRE
Conseillère Municipale



Dominique MILANI
Conseillère Municipale



Philippe PORTELLA
Conseiller Municipal

État Civil

HIYAB Lila
née le
23/01/2021



COTTON Alicia, Iris
née le
24/02/2021



Naissances

CHIGRI Adam
né le
15/02/2021



OLLIVIER Théo
né le
02/03/2021



Décès

- EYCHENNE Jessica, Alexandra décédée le 19/01/2021 à Sainte-Colombe-en-Bruilhois
- JABOUINA Marcel décédé le 24/01/2021 à Sainte-Colombe-en-Bruilhois
- MESANGUY André, Jean-Luc décédé le 26/01/2021 à Agen

Brèves

Détention de volailles

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies, il est nécessaire pour le ministère de l'agriculture et de l'alimentation de faire un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur.


Si vous en possédez, un formulaire est à remplir dans votre Mairie. Celui-ci permet de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas.

Inscription liste électorale

Les prochaines élections arrivent bientôt ! Les 13 et 20 juin 2021 se déroulent les élections départementales et régionales. Parce que le vote est crucial pour notre fonctionnement démocratique, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales **avant le 7 mai 2021 !**

Nous vous rappelons que l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Renseignez-vous auprès de la Mairie ou effectuez votre demande en ligne sur le site service-public.fr :

 www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Alors qu'attendez-vous ?

Recensement

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant à un recensement classique. La Mairie vous délivrera une attestation de recensement qui est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics, mais également pour être inscrit sur les listes électorales.

Nuisances sonores

Quand pouvez-vous effectuer vos travaux ?

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Nous comptons sur vous pour respecter votre voisinage et alentours.

Brûlage des déchets

Pour rappel, le brûlage à l'air libre des déchets verts est INTERDIT toute l'année.

Pourquoi ?

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante dont les particules véhiculent des composés toxiques et cancérigènes.

Pour évacuer vos déchets verts, huit déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de l'Agglomération d'Agen, 7J/7.

Pour information, la déchèterie la plus proche est celle de la commune de Brax.

Horaire d'ouverture déchetterie de Brax

❄️ Horaires d'hiver ❄️

30 octobre au 25 mars :
Du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30,
Samedi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30,
Fermée les jours fériés.

☀️ Horaires d'été ☀️

26 mars au 28 octobre :
Du lundi au vendredi
de 14h30 à 18h30,
Samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h30 à 18h30,
Fermée les jours fériés.

Vie Communale

M. Morgan TANGUY - Secrétaire Général de la Préfecture et Sous-Préfet de l'arrondissement d'Agen et M. Jean-Michel PIGNON - Inspecteur de l'Éducation Nationale, ont rendu visite mardi 23 février 2021 au Maire et ses adjoints, afin d'échanger autour de l'avenir de notre commune.

Après une courte visite du site de la ferme de Laborde et un passage par les deux écoles, tous deux ont pu profiter d'un point de vue spectaculaire et unique depuis le bourg sur le Technopole Agen-Garonne, ainsi que sur le futur échangeur autoroutier.

Cette visite a également été l'occasion d'échanger avec M. TANGUY et M. PIGNON sur les différents projets de Sainte-Colombe-en-Bruilhois, dont la création d'un groupe scolaire. L'idée étant de réunir l'école maternelle et l'école primaire dans un seul et unique lieu. Soucieux du "Bien Vivre" à Sainte-Colombe, ce nouveau groupe scolaire devra s'inscrire dans le paysage de la commune et offrir une haute qualité environnementale. Au cours de ce bel échange, M. Olivier THERASSE a également pu évoquer les différentes études réalisées ou à venir sur la réhabilitation de la ferme de Laborde avec notamment parmi les nombreuses idées, celle de la création d'une ferme-auberge mettant en valeur la richesse agricole de notre territoire.

Venue du sous préfet - mardi 23 février



Parmi les autres "grands" projets souhaités par notre commune, Monsieur le Maire a également révélé le souhait pour la municipalité de créer de l'habitat inclusif. Au cœur du village et en lien avec un projet de vie sociale, les locataires de ces logements pourraient bénéficier d'un espace privatif, tout en partageant des lieux de vie communs.

Pour clôturer cette rencontre, M. THERASSE a abordé les différents enjeux et contraintes liés à l'évolution de la commune avec l'essor du Technopole, l'arrivée dans un futur proche de l'échangeur autoroutier Agen-Ouest ou encore de la LGV avec l'impact que cela peut avoir sur certains administrés.

École



Contacts

École maternelle :

☎ 05 53 67 84 57

École primaire :

☎ 05 53 67 83 69

Cantine :

☎ 05 53 67 89 35

Cantine

Depuis plusieurs années, la commune met l'accent sur des achats responsables, biologiques ou encore locaux. C'est pourquoi, une grande partie des produits servis à la cantine respectent cette charte. Les fruits et yaourts sont, pour plus la plupart, biologiques. Nous tentons au maximum à faire appel à des prestataires locaux pour se procurer la viande. Il arrive aussi que certains desserts soient réalisés par nos cantinières.

Retrouverez le menu du mois en ligne :

 www.ville-saintecolombéenbruilhois.fr/ecoles/

Inscription rentrée scolaire 2021-2022

Nous vous informons que les inscriptions à l'école pour la rentrée scolaire 2021-2022 sont ouvertes depuis le 26 mars 2021.

Vous trouverez les documents pour l'inscription sur le site internet de la commune :

 www.ville-saintecolombéenbruilhois.fr/ecoles/

**SCANNER LE
CODE AVEC
VOTRE
SMARTPHONE
OU TABLETTE**



Vous pouvez également récupérer ces documents directement à l'accueil de votre Mairie.

Accessibilité



Pour garantir l'accessibilité pour tous, nous avons finalisé dernièrement l'installation d'une rembarde au niveau de la sortie de la cantine de l'école maternelle et des nouvelles poignées de porte adaptée pour les Personnes à Mobilités Réduites.

Dans une démarche de sécurisation de ces sites, nous avons également posé des anti pince-doigts sur les portes.



Centre de loisirs



Le centre de loisirs s'engage dans le respect de l'environnement.



L'ALSH de Sainte-Colombe-en-Bruilhois poursuit son but : sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement. Pour cela, la directrice, Lydie GOUDENHOOFT a tenu à mettre en place de nombreuses actions comme la création d'un potager en utilisant du marc de café comme engrais ou encore la construction d'un banc à l'aide de palettes, parfait exemple de recyclage de matériaux.

De plus, pour les sensibiliser au gaspillage alimentaire, les enfants du centre se servent des carafes d'eau pour arroser le potager, récupèrent certains déchets alimentaires pour les poulaillers du village et mettent les déchets verts dans le composteur créé à cet effet. Les produits pour le goûter quant à eux sont garantis sans emballages plastiques. Une fois par mois, les enfants réalisent leur propre goûter, un bon moyen de les inciter à manger du fait-maison. Les jeunes ont également appris à faire du savon maison, geste simple qu'ils peuvent aussi reproduire chez eux.

Environnement



Élagage des platanes

Au mois de mars, la Municipalité est intervenue pour réaliser l'élagage des platanes à l'entrée du village, du côté du lavoir et de la côte du Pinson.

De quoi rendre encore plus belle notre commune !



Chantier jeune 2021

Cette année, les chantiers jeunes se dérouleront au mois d'octobre pendant les vacances de la Toussaint.

Tous les jeunes résidant à Sainte-Colombe-en-Bruilhois et étant nés dans l'année 2006 pourront ainsi œuvrer pour le village et participer à la valorisation de notre cadre de vie.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, veuillez vous faire connaître auprès de votre Mairie.



Nous avons la volonté d'embellir sans cesse notre village. C'est pourquoi, nos agents des services techniques réalisent de nombreuses plantations dans la commune. Dernièrement, une trentaine de pieds de vignes comestibles ont été plantées le long de la route, côte de l'Amandier. Il s'agit de raisins de table : 15 pieds de chasselas de moissac et 15 pieds de muscat de Hambourg, vieilles variétés bien connues dans nos régions. Ces variétés ont été choisies avec soin car elles sont résistantes aux maladies, idéales pour notre objectif 0 phyto. Ainsi nous espérons régaler les papilles des petits et grands promeneurs. Lorsque vous vous promènerez sur le chemin piéton aménagé pour vous rendre à l'aire de jeux ou à Bécade, vous pourrez ainsi découvrir et/ou déguster (selon la saison) différentes variétés de raisin...

Bonne dégustation !

Propreté des bennes papier et verre

Les agents des services techniques vous rappellent de ne pas déposer d'objets et autres déchets à côté des bennes à ordures : papier et verre à Bécade. La déchetterie de Brax est prévue à cet effet. **Nous vous en remercions par avance.**

Une naissance, Un arbre

Dans le cadre de "Une Naissance, Un Arbre", la commune a distribué un grenadier à fleurs à tous les parents ayant souhaité les planter sur leur terrain familial. **Pour le plus grand plaisir de tous !**



Catastrophe naturelle

- L'état de catastrophe naturelle pour inondations et coulées de boue (période du 29 janvier au 4 février 2021)
- a été reconnu pour notre commune par arrêté interministériel du 19 février 2021, publié au Journal officiel du 24 février 2021.

Nous avons eu durant cette période un gros effondrement de terrain sur le parking du Pôle Sportif Bécade.



Travaux

Église de Mourrens



Frise découverte lors des travaux datant du 19^e siècle.

Les travaux de l'Église de Mourrens se poursuivent. Les sculptures des chapiteaux sont en cours de restauration. Le badigeon sur les murs est désormais terminé.

Les échafaudages devraient être retirés début avril.

Une frise datant du 19^e siècle sur un mur côté nord a été découverte. Elle sera nettoyée et laissée à la vue de tous.

Le mobilier (le tabernacle, le tableau ainsi que le meuble de la sacristie) est en cours de restauration dans un atelier prévu à cet effet.

Le portail en fer forgé situé à côté de l'entrée principale et le portillon en bois installé pour accéder au jardin Le buis qui court ont été validés en Conseil Municipal et seront prochainement installés.

La fin des travaux est prévue pour l'été 2021.



La Mairie de Sainte-Colombe-en-Bruilhois en partenariat avec la fondation du patrimoine a lancé un appel aux dons pour la restauration et la sauvegarde de ce patrimoine. Pour plus d'infos : →



SCANNER LE CODE AVEC VOTRE SMART-PHONE OU TABLETTE



Afin de garantir la sécurité de tous les enfants scolarisés hors commune utilisant les bus scolaires, la Municipalité a décidé d'implanter un abribus, rue du Hameau de Goulard.

Petit Roubis

Le lotissement « Petit Roubis » qu'est-ce que c'est ? Il s'agit de 20 lots libres à la vente et de 25 logements individuels locatifs sociaux (du T3 au T5). Ce projet est porté par Agen Habitat et il a vu le jour en 2019 avec une première présentation aux riverains en décembre de cette même année.

Après plusieurs rencontres, entre Agen Habitat, les services concernés de l'Agglomération d'Agen et la municipalité, ayant permises de mettre en avant les attentes de chacun, le projet final est là.



C'est donc le samedi 27 mars 2021 que s'est tenue une nouvelle réunion en présence des riverains et des différents acteurs du projet. L'échange, les explications techniques, fonctionnelles et paysagères ont permis de répondre à l'incompréhension de certains riverains, et de les rassurer.

Le chantier débutera en juin 2021 pour finir en décembre 2022. Afin d'enclencher la réflexion de la mise en sécurité de la Route de Roubis, une limitation à 50 km/h sera mise en place dans les prochaines semaines avec ligne blanche continue, le tout complété par l'installation de comptages des véhicules dans le but d'étudier l'impact de ces premières mesures.

La municipalité reste bien sûr à l'écoute de ses administrés avant, pendant et après la réalisation de ce lotissement.

Grands Projets



Ferme de Laborde

La Ferme de Laborde : un projet durable

La Municipalité a acquis en 2018, la Ferme de Laborde composée d'un ensemble bâti (une maison, une stabulation et une grange), d'une parcelle principale de 20 hectares, d'une parcelle de forêt de 2 hectares et d'un champs de tournesol d'environ 2 hectares.

Suite à l'étude réalisée, plusieurs projets ont été établis pour cet espace.

Nous envisageons dans un premier temps de créer une ferme auberge en utilisant les bâtiments déjà existants. Un espace de restauration y serait aménagé ainsi qu'un espace d'hébergement composé de 4 chambres.

Dans un second temps, nous souhaiterions mettre en place une polyculture-élevage aquitaine bio avec un espace de maraîchage, un verger, 4 hectares de céréaliculture, et un élevage ovin et avicole.

La Municipalité envisage d'agencer un point de vente des produits transformés issus de la ferme ainsi que des produits locaux : pain d'un paysan boulanger ou céréales d'une polyculture-élevage aquitaine bio.

Nous examinons aussi l'idée de créer une salle de réunion partagée pour les différents besoins de la commune d'une capacité de 20 personnes.

Pour finir, de nombreux aménagements destinés aux loisirs seront possiblement mis en place : création d'une borne de location de vélos électriques, d'un parcours de santé et course d'orientation, installation d'hébergements insolites et construction d'un parking destiné aux visiteurs, aux bus et à une

navette en lien avec le technopole Agen Garonne pour assurer la fréquentation du site par les salariés du TAG.



La **SAUR** a été déclarée attributaire des concessions des services publics de l'eau potable/assainissement de l'Agglomération d'Agen en 2019. La SAUR a constitué une société dédiée, Eau de Garonne.

Le groupe Marraud a été choisi pour la réalisation du projet foncier et immobilier sur le lot n°4 du TAG pour la construction de cet immeuble tertiaire d'une surface de plancher de l'ordre de 2 000 m² destiné à accueillir le siège régional de la SAUR et les équipes d'Eau de Garonne.



Les structures régionales concernées seraient les suivantes : La Direction Régionale Pyrénées Garonne, étant entendu que les salariés des sociétés dédiées AGEO et AGEA déjà présents dans l'Agenais s'ajouteront à ces effectifs; Le Centre de Pilotage Opérationnel actuellement basé à Labège (31), ce centre de pilotage, composé d'experts, techniciens et cadres managers, pilote techniquement l'ensemble des activités d'exploitation de SAUR et de ses filiales pour le Grand Sud-Ouest; La Direction Opérationnelle Sud-Ouest, basée à Quint Fonsegrives (31) : elle regroupe l'ensemble des fonctions supports (Gestion, DRH, Finance, Commercial, Bureaux d'études, Achats, Qualité Environnement, Numérique, Marketing et Relation Clients) et des cadres dirigeants de la Région. Une partie de ce personnel sera transféré sur le TAG. Ainsi, plus de 120 collaborateurs seront présents dans ces nouveaux locaux au Technopole Agen Garonne.

.....

La société **CAPLASER** (anciennement ABC Informatique) est une société de services spécialisée et certifiée dans le déploiement de solutions informatiques : maintenance technique, hébergement, cloud computing, sécurité informatique, création de sites internet et développement d'applications et logiciels. Elle compte plus de 1 200 clients sur les 5 agences basées à Castres, Narbonne, Tarbes, Toulouse, et Agen. Elle représente 70 salariés (14 sur Agen).



En 2019, l'agence d'Agen a réalisé 2 M€ de CA. Initialement installée Avenue de Colmar, la société était locataire d'un ensemble de 1 000 m² ne disposant pas de la fibre optique. Début 2020, CAPLASER a racheté IDM Informatique à Pont-du-Casse. La société est installée depuis octobre 2020 de manière précaire dans un local à proximité, dans l'attente de la réalisation d'un projet de construction sur le Technopole Agen Garonne, au cœur du secteur d'activité dédié au numérique et aux activités de services. Le Technopole offrirait à la société une localisation et une visibilité importante à l'entreprise, notamment vis-à-vis des clients et prestataires qui sillonnent le territoire. Ce projet porte sur la réalisation d'un ensemble immobilier d'une SDP d'environ 700 m² sur foncier à bâtir de 3 015 m².

.....

Leader mondial de l'éclairage solaire autonome, **FONROCHE LIGHTING** voit son chiffre d'affaires augmenter de façon importante, chaque année, depuis 2017. Pour accompagner leur développement et soutenir leurs activités, FONROCHE LIGHTING souhaite développer de nouveaux outils industriels pour améliorer sa compétitivité face à une concurrence internationale accrue. Une nouvelle unité de production sera créée, des éléments permettant d'améliorer l'ergonomie et les conditions de travail seront aussi développés. Il est aussi prévu la création du "Solar Lighting Institute" : un centre de formation dédié à l'éclairage solaire. Il aura pour ambition de former clients, partenaires, équipes techniques des pouvoirs publics ou privés, nouveaux employés aux solutions d'éclairage solaire, et de faire de l'Agglomération d'Agen et de la Région Nouvelle-Aquitaine, un centre mondial d'excellence des solutions solaires autonomes.

Des partenariats avec les écoles d'ingénieurs, de commerce, informatiques, avec les universités du Département, de la Région Nouvelle Aquitaine et des acteurs académiques nationaux et internationaux seront aussi créés. A terme, FONROCHE LIGHTING vise la formation de près de 2 500 personnes par an grâce à des modules qui seront dispensés en trois langues (Français, Anglais et Espagnol).



Enfin, FONROCHE LIGHTING prévoit de développer un centre de recyclage des batteries de lampadaires solaires sur son site. Ces projets permettront d'accueillir 200 emplois supplémentaires prévus d'ici à 4 ans et porteront les effectifs totaux à près de 300 salariés toutes catégories socio-professionnelles confondues : techniciens, ingénieurs pour les services R&D et Bureau d'Études, commerciaux.



IMPLANTATION DES ENTREPRISES DU TECHNOPOLE AGEN-GARONNE

Source : Agglomération d'Agen

Associations



La paroisse Sainte Bernadette en Bruilhois



Le dimanche 21 février 2021, l'Association Sainte Bernadette en Bruilhois recevait à Sainte-Colombe les catéchumènes de tout le Lot-et-Garonne pour une réunion de préparation avec Monseigneur HERBRETEAU, évêque d'Agen.

Suite à cette rencontre, une messe a été célébrée par Monseigneur HERBRETEAU et une dizaine de prêtres dans notre belle église du centre du village.

En raison des mesures sanitaires, la date de la cérémonie n'a pas été diffusée.

Sabine THERASSE - Bénévole

Comité des fêtes

Le retour du traditionnel vide-greniers !

Après concertation au sein du bureau et en accord avec la Municipalité, votre comité des fêtes est heureux de vous proposer le retour du vide-greniers **le dimanche 2 mai 2021** à Sainte-Colombe-en-Bruilhois, au cœur du village !

L'organisation de cet événement est soumise à l'acceptation du protocole sanitaire par la Préfecture.

Le vide-greniers sera, cette année, réservé aux particuliers et vendeurs de produits locaux ; notre souhait étant d'organiser un moment simple et convivial.

Suivez-nous sur notre page Facebook :

www.facebook.com/Comitesdesfetes47310/

comite.sainteco@laposte.net

06 28 32 58 46

Stéphane VALERY - Président





Le judo club de Roquefort - Ste Colombe voit son activité au strict minimum par le biais de diffusion de vidéos par le professeur. Nous connaissons un arrêt depuis de nombreux mois suite aux décisions gouvernementales.

Le club tient bon, avec nos adhérents pour retrouver un jour le chemin du tatami.

Nous sommes confiants en l'avenir, nous avons des nouveaux projets et nous étudions toutes les possibilités pour permettre au club de se relancer dès que cela sera possible.

Nous avons embelli le dojo par un affichage aux couleurs du club et nous avons rendu hommage à nos ceintures noires formées au club par une photo encadrée.

Nous remercions vivement tous nos licenciés, pour leur soutien, pour leur patience, de leur compréhension et de leur fidélité.

Retrouvez toutes nos informations sur notre page Facebook et notre site : www.judo-entente.com

Patrick BALZAC - Président

Amis du Patrimoine

Monsieur Stéphane THOUIN, architecte en chef des monuments historiques nous fera l'honneur de commenter l'histoire du site de l'Église de Mourrens en cours de restauration, troisième et dernière tranche de travaux prévue en 2021. Nous vous invitons à venir nombreux à cette conférence qui abordera un thème très enrichissant sur ce patrimoine communal et découvrir toute son histoire depuis le 7^e et le 12^e siècle. Une exposition photographique du petit et grand patrimoine communal, de la vie de nos anciens dans les champs et dans la vie quotidienne de nos grands-mères nous permettra de nous rapprocher de nos ancêtres. Le verre de l'amitié et friandises faites maison vous seront alors offerts ! L'entrée sera gratuite, mais les dons acceptés pour financer nos futures restaurations.

Denise MARAVAL - Présidente



Projets travaux / restauration : Mur du rempart du 12^e siècle, route du bois noir (les fortes pluies ont désolidarisé les pierres, les travaux reprendront dès que la météo le permettra); Muret rue des remparts situés sous la colombe; réparation du travail place du Maréchal Ferrant (on déplore une fois de plus sa dégradation, ce n'est pas un agrès) et entretien des 2 lavoirs.

Message

Nous recherchons des bénévoles intéressés par la restauration du petit patrimoine communal, prêts à donner quelques heures par mois, soit 4 à 5 heures environ. Travaux effectués dans la convivialité et la bonne humeur. Merci de vous faire connaître au : ☎ **06 71 28 00 57**.

Sources : D. Christiaens et JF. Garnier, Société Académique des Arts et Lettres d'Agen



La tête de lion, un élément du tétramorphe ou les quatre vivants représentant St Marc.



L'aigle, un élément du tétramorphe ou les quatre vivants représentant St Mathieu.



Représente des fleurs.



Représente des feuilles d'acanthé.

Retrouvez la liste complète des Associations de Sainte-Colombe-en-Bruilhois sur notre site internet :

Cuisine

Zumba

Magie

Rugby

Et bien d'autres encore



www.ville-saintecolombeenbruilhois.fr/vie-sociale-associative-associations/



SCANNER LE CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE OU TABLETTE

ÉCHANGEUR AUTOROUTIER



De quoi s'agit-il ?

Les travaux de l'Échangeur d'Agén Ouest ont débuté suite à la pose de la première pierre vendredi 12 mars 2021. Cet accès supplémentaire de l'A62 à l'ouest de l'Agglomération d'Agén est implanté sur les communes de Brax, Roquefort et Sainte-Colombe-en-Bruilhois.



Quelle sera sa fonction ?

L'échangeur va permettre dans un premier temps de rééquilibrer le trafic entre les deux rives de la Garonne.

Il servira également à accompagner le développement de l'Ouest agénais, secteur en pleine expansion.

L'échangeur sera constitué ainsi :

- 1 gare de péage (avec 1 auvent et 5 voies)
- 2 haltes avec parking
- 1 nouveau pont au dessus de l'autoroute A62
- 1 carrefour giratoire (raccordé à la route départementale 292)
- 3 bassins et dispositifs d'assainissement et de protection de la ressource en eau associés



Un soutien direct à l'emploi

Les travaux nécessitent 140 000 heures travaillées avec des retombées économiques pour les commerces et services locaux.

Celui-ci permettra également d'améliorer l'accès au Technopole Agén Garonne qui accueillera à terme environ 4 000 emplois.

Respect du cadre de vie

Des mesures concernant le respect de la biodiversité ont été mises en place : plantation d'essences végétales et d'arbres locaux, création de mares favorables au développement des amphibiens et espaces propices à l'accueil des reptiles, ainsi que la création de bassins multifonctions pour assurer la protection de la ressource en eau.

CHIFFRES
CLÉS

3
partenaires
financiers

Département Lot-et-Garonne
Agglomération d'Agén
VINCI autoroutes

18
Mois
de travaux

**FIN
2021**
Mise en service de
l'échangeur Agén
Ouest

17,4
M€ HT de coût
de réalisation

dont 1,3M€ HT d'aménagements
pour l'environnement

Source : dossier de presse Échangeur d'Agén Ouest - A62, Vinci autoroutes

